



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2016

L'An Deux Mille Seize, le deux mars, à Vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 26 février 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY, Christian BEAU, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Amandine TOULOUZE, Michel TOULOUZE.

Absents et Excusés : Sabrina BOUXIN, Jean Claude BEAUVE

Madame Muriel MILLOT est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

1. Vie associative, nouvelles associations

Une association propose de créer une activité Patchwork et Quilting. L'animatrice prévoit de réserver le mercredi après-midi de 14h à 17h aux enfants qui souhaitent s'initier à des travaux d'arts plastiques (peinture sur toile, cartonnage, carton plume, feutrine...) et le mardi après-midi de 14h à 17h aux adultes.

L'atelier pour enfants fonctionnerait par thèmes en tenant compte des périodes de l'année (Halloween, Noël, Pâques...). Cet atelier pourrait être proposé le lundi après-midi dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires à la prochaine rentrée scolaire. Nous le proposerons lors des prochaines réunions sur les NAP.

L'association envisage donc de démarrer son activité en septembre, ce qui lui laisse le temps nécessaire pour mettre en place la structure.

La Mairie participera au lancement de l'activité en accordant une subvention de 200 euros pour l'achat de petit matériel.

Vote à l'unanimité

2. Journal municipal, Article journal Alès Agglomération

Monsieur le Maire félicite les membres du Conseil pour la réalisation collective du nouveau journal municipal. Un grand merci également à Cécile FIARD pour la réalisation de la maquette.

Les premiers retours des lecteurs de la commune sur la forme et le contenu de ce premier numéro sont unanimement positifs et surtout encourageants.

Pour le journal d'Alès Agglomération, l'article doit être rédigé et adressé avant le 15 mars au service compétent d'Alès Agglomération.

L'article paru en février sur l'inauguration de la Salle du Parc nous a fait bonne presse. La Mairie a déjà reçu une demande de location de la salle pour cet été qui reste à confirmer. Les locations extérieures sont une ressource non négligeable pour payer une partie de l'entretien annuel de la Salle du Parc.

Pour le prochain numéro AA, le Conseil Municipal propose un article sur le petit déjeuner des entreprises qui s'est déroulé sur la commune et a permis de réunir une quinzaine d'entreprises du village.

3. Rue des écoles, Chemin des pins, déplacement des limites de la commune

Les grilles de la rue des écoles devraient être posées mi-avril, semaine 15 ou 16, par l'entreprise Chantagrel de Cruviers-Lascours.

Le miroir du chemin des pins a finalement été installé, avec l'accord du Conseil Général. Concernant la pose d'un panneau « stop » sur le même chemin, d'un panneau « cédez le passage » chemin de la Guinguette, et le déplacement de la limite de la commune, les demandes d'autorisation ont été transmises lors de la venue de nos conseillers départementaux.

4. Eclairage public

La commission urbanisme a retenu l'entreprise SPIE, entreprise la moins-disante, pour les travaux d'éclairage public prévus lors du dernier Conseil Municipal, à savoir :

- Famille COLINA chemin des Pins (Pose d'un poteau éclairage)
- Enfouissement du réseau chemin des Ecoles.
- Pose d'un point lumineux chez Monsieur et Madame Guy ROUVIERE, Frédérique ROUVIERE.

- Rafraichissement du lotissement Les Vignaners (changement d'un candélabre et changement des vitres de 3 autres candélabres).

Les travaux du lotissement les Vignaners et du chemin des Pins seront réalisés vers la mi-avril. Ceux de la rue des écoles et de la route veille vont être réalisés dans les jours qui viennent.

5. Plan local d'urbanisme

Pour le choix du cabinet en charge de la refonte du PLU l'appel d'offres va être lancé.

Pierre- Nicolas ADAMIEC et Fabien FIARD ont sollicité la DDTM pour accompagner la commune dans ce projet.

Une commission dédiée au PLU va être créée. Elle siègera, en fonction des besoins, le mercredi à 20h après l'urbanisme. Tous les membres du CM sont invités à y participer.

6. Regroupement Mairie / Poste

Nous avons reçu Lisa SANTONI, Déléguée aux Relations Territoriales du Gard, et en charge des agences postales communales. Elle pense que le projet de déplacer la Poste dans les locaux de la Mairie actuelle s'inscrit pleinement dans la démarche de mutualisation des services. Elle confirme que l'espace disponible est largement suffisant pour accueillir le bureau de poste.

La bibliothèque devant également être déplacée, nous devrions obtenir pour le projet une subvention assez conséquente.

Afin de finaliser le projet, nous allons recevoir, le 24 mars 2016, M. CHABERT, directeur des projets pour les travaux, le mobilier et la signalétique entre autre, ainsi que Mme LACOSTE pour la sûreté et M. SUCH pour l'informatique et les branchements.

Nous attendons la commission du mois de juin pour obtenir l'accord de financement de la part de la Poste.

Les travaux ainsi que le déménagement pourraient avoir lieu cet été.

7. Arbres aux écoles, animation Sitom

Le 19 février, l'Association des Maires du Gard a offert un arbre pour le climat à chaque commune désireuse d'en faire l'acquisition. Nous étions présents et avons par conséquent récupéré l'arbre à planter sur notre commune.

Les enseignants de l'école souhaitent participer à ce projet. L'arbre sera donc planté par les élèves qui bénéficieront le même jour d'une visite de la station d'épuration. La date reste à définir avec l'équipe enseignante.

Afin de sensibiliser les enfants à l'écologie, des animations seront organisées par le SITOM au printemps.

8. Centre aéré, questionnaire aux parents

Pour répondre à la demande de certains parents, l'équipe municipale a lancé une enquête pour statuer sur l'éventuelle nécessité d'ouvrir un Centre de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur la commune de CRUVIERS-LASCOURS. Afin d'évaluer les besoins réels, un questionnaire a été remis à tous les parents dans les écoles de BRIGNON et de CRUVIERS- LASCOURS, les deux communes étant en RPI.

Résultat de l'enquête :

77 % des parents ont répondu au questionnaire. 95 % sont favorables à la mise en place d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement pour accueillir les enfants le mercredi après la classe et ce jusqu'à 19h. Ils réclament unanimement un service minimum de garderie le mercredi de 11h45 à 13h30 avec un panier repas fourni par les parents.

Quant aux besoins d'accueil sur les temps des vacances scolaires, les demandes sont disparates sur les grandes vacances, mais plus significatives sur les petites vacances. C'est un projet à retenir sur le court ou moyen terme.

Et enfin, pour répondre à la solution, envisagée au départ, de la mise en place d'un ramassage navette à la sortie des classes à 11 h 45 pour conduire les enfants sur la structure existante de ST CEZAIRE DE GAUZIGAN le mercredi après-midi, il apparaît évident que la capacité d'accueil ne correspond pas à la demande (8 places restantes) par rapport aux besoins exprimés sur notre commune et celle de BRIGNON.

Les données complètes de l'enquête sont disponibles sur le site de la commune, rubrique actualités.

(www.cruviers-lascours.fr)

9. Questionnaire Harmonisation enfance (Alès Agglomération)

Alès Agglomération demande notre avis sur les thèmes qui pourraient être harmonisés dans le cadre de la commission enfance, sur les points positifs et/ou négatifs observés dans le cadre du déroulement des NAP. Elle souhaite également savoir si nous serions intéressés par l'adhésion à l'ENT 2016 au primaire (Equivalent PRONOTE dans les EPLE du secondaire).

Après débat du CM autour des thèmes à harmoniser, Monsieur le Maire propose de se rapprocher des animateurs des NAP pour faire le point, et des enseignants pour savoir si l'ENT est prévu dans le Projet d'Ecole.

10. Petit déjeuner des Entreprises & café croissance

Le petit déjeuner des Entreprises a accueilli une quinzaine d'entreprises du village. Ont été évoqués au cours de la réunion les sujets suivants : Le fléchage des entreprises à étendre, le problème du débit internet sur la commune, et quelques autres éléments.

La commission urbanisme se réunira pour décider si des critères d'attribution pour le fléchage doivent être retenus et lesquels.

Pour le débit Internet, nous allons réaliser un mini audit autour de nos armoires téléphoniques avec le concours d'Alès Agglomération. Certains utilisateurs semblent satisfaits et d'autres sont plutôt mécontents alors que les distances aux infrastructures sont les mêmes, ce qui semble indiquer des problèmes techniques sur certains réseaux.

Nous allons prendre contact avec le référent sur AA pour les accès internet et le déploiement de la fibre.

11. Théâtre à Cruviers-Lascours

La venue de la Compagnie des Baladins Cévenols a dû être annulée. Le régisseur ainsi que certains membres de la troupe ont été victimes d'un accident de la route trois jours avant la date de la représentation.

La compagnie « la puce qui renifle », a accepté de venir sur la commune pour ne pas annuler l'évènement théâtral annoncé aux habitants.

Les spectateurs sont venus nombreux, environ 70 personnes, pour applaudir le spectacle.

La Compagnie des Baladins Cévenols nous propose de choisir une autre date pour venir se produire à Cruviers-Lascours, nous choisissons le samedi 1^{er} octobre 2016 à 20h30.

12. Délibération Assainissement

Nous devons délibérer sur la subvention exceptionnelle de 2016 versée à AA concernant l'assainissement.

Pour l'année 2016, le montant de la subvention est de 6832 euros. Il couvre la différence entre les factures réglées par AA et la taxe prélevée sur les factures d'eau au M3.

Dans le cadre de l'harmonisation, la taxe au M3 va augmenter sur 2 ans (0,11 en 2015 / 0,42 en 2016 puis 0,72 en 2017) afin de couvrir la totalité des frais engendrés pour l'assainissement. Cette taxe sera la même dans toutes les communes de l'agglomération.

Il sera proposé lors du vote du budget 2016 de la commune, de diminuer la part communale de 0,31 centimes afin de ne pas voir augmenter la facture d'eau des usagers.

La commission finances se réunira pour travailler sur ce point pour le budget 2016.

Vote à l'unanimité

13. Les temples, nos usages et nos devoirs

Monsieur le Maire a reçu Mesdames Béatrice Simard, présidente et Cathie Baldon, membre du conseil presbytéral ainsi que Messieurs Edgard Privat et Rüdiger Stephan, membres du conseil presbytéral.

L'échange a porté sur les suites à donner au projet de compromis de vente entre la municipalité de Cruviers-Lascours et la paroisse Brignon-/Cruviers-Lascours de l'Eglise Protestante Unie de France en Gardonnenque.

A cet effet, nous avons revu ensemble la convention signée par le maire précédent, Emmanuel Schor et la présidente de la paroisse, Madame Simard, convention non ratifiée, qui prévoit la vente du temple de Lascours à la municipalité pour 1 Euro.

Au cours de l'entretien, nous avons évoqué la possibilité pour la municipalité d'acquérir le temple de Cruviers, et ce aux mêmes conditions prévues dans le projet de convention concernant le temple de Lascours. La municipalité s'engagerait, sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal et de l'AG de l'Association protestante, à réaliser les travaux de réfection jugés nécessaires aux deux temples dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Il est proposé au Conseil Municipal de passer au vote concernant le projet d'achat pour l'euro symbolique des deux temples de Cruviers-Lascours, et les travaux de rénovation à prévoir sur la base d'un plan pluriannuel.

Vote à l'unanimité, sous réserve d'un état des travaux à réaliser sur les 2 temples dans les années à venir.

14. Débat d'orientation budgétaire

Un débat d'orientation budgétaire est proposé aux conseillers avant le vote des comptes administratifs 2015 et du budget primitif.

Voici les projets qui pourraient être inscrits au budget de l'année 2016. Il faut tenir compte des priorités et des subventions qui peuvent être attribuées. Tous ces projets ne seront pas réalisables dans l'immédiat car le Conseil Municipal statue sur la décision ne pas recourir à l'emprunt cette année.

- Plaques des rues
- Camion pour les agents
- Micocouliers sur le parking du cimetière
- Planchards pour les tables extérieures
- Travaux sur la voirie
- Chemin de la guinguette
- Frais liés à l'éventuelle création d'un centre aéré
- Aménagement d'un terrain loisirs sur les terrains des maisons délocalisés
- Climatisation Mairie
- Mur du champ de foire
- Mur des écoles
- Enfouissement des câbles à Lascours (avec le SMEG)
- 1^{ère} tranche de travaux sur le pluvial

- Barrière du champ de foire
- Toit du château
- Le plan local d'urbanisme
- Peinture des plafonds des appartements du château
- Radiateurs des appartements
- Fenêtres des appartements
- Laveuse pour le sol de la Salle du Parc
- Equipements sonores pour la Salle du Parc
- Travaux temple de Lascours
- ADHAP
- Décompactage du stade
- Stérilisation chats errants
- Travaux cimetière
- Archives

15. Banderole vide Grenier et fête votive

Le Conseil propose de faire réaliser deux banderoles qui serviraient chaque année pour annoncer le Vide Grenier du 8 mai et la fête votive. Elles pourraient être posées sur le garde-corps de l'école.

Des devis vont être demandés.

16. Dossier Van de Velde

Un courrier de M. VDV nous est parvenu en mairie. Il nous rappelle le caractère illégal de l'acte lui ayant été adressé le 17/02/2010 lui retirant le bénéfice de son permis tacite. Il y est fait mention de l'absence des délais et voies de recours, ainsi que de l'article 24 de la loi du 12 avril 2000.

M. VDV nous invite donc à le retirer afin d'éviter une procédure administrative.

Après étude de l'article 24 de la loi du 12 avril 2000, il est évident que cet acte est illégal sur le fond (art 24) et la forme (aucune mention des délais et voie de recours) et que nous n'avons pas d'autre choix que de le retirer, d'autant qu'il constitue une grande injustice pour M. VDV et que nous ne pourrions pas le défendre devant le tribunal administratif.

Bien sûr, nous préciserons que ce retrait ne constitue pas une validation de la conformité des travaux engagés à ce jour.

Le conseil vote donc à l'unanimité le retrait de l'acte du 17/02/2010

17. Nom des rues

Plusieurs réunions sont planifiées pour travailler sur le nommage des rues : réunion de travail ce jeudi 3 mars avec La Poste, d'autres réunions techniques à venir, et enfin une réunion publique le samedi 26 mars à 11h.

Pour le choix du nom des rues, les faits historiques ou les lieux spécifiques sont mis en avant. Il est proposé en Conseil Municipal le nom de personnes qui ont servi le village, ou qui se sont investis sur la commune. C'est le cas de Monsieur Jean-Paul AGERON et de Monsieur Octave ETIENNE.

Concernant Monsieur AGERON, même si le Ministère de l'Intérieur le déconseille, la loi n'interdit pas d'attribuer le nom d'une personnalité encore en vie à une voie ou un édifice public. Néanmoins le Conseil Municipal ne retient pas l'option.

Il y a un très joli chemin qui part de la carrière du loup et surplombe le Gardon en traversant les vignes en direction du centre du village. Nous proposons de lui attribuer le nom de Monsieur Octave ETIENNE. Nous allons nous rapprocher de la famille pour obtenir leur accord.

18. Borne Electrique

Le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, a engagé une réflexion sur le déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et rechargeables sur le territoire départemental.

Une étude a donc été menée à l'échelle départementale pour évaluer l'opportunité et la faisabilité du déploiement d'un réseau de bornes de charge. Dans le cadre de cette étude, le Syndicat a réalisé une enquête auprès des collectivités du département. Certaines communes ont témoigné leur intérêt à l'implantation d'une infrastructure de charge.

L'état des lieux réalisé dans le cadre de l'étude a également démontré le potentiel du département en termes d'électromobilité.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité d'installer une borne sur la commune de Cruviers-Lascours pour un coût final à moins de 500 euros.

La commission urbanisme travaillera sur le projet, et nous statuerons lors d'un prochain Conseil Municipal.

19. Convention délégation de gestion CDG30 /GRAS SAVOYE

Il est proposé aux conseillers de délibérer sur la convention de délégation de gestion déjà votée en 2015 afin de la reconduire pour 2016.

Vote à l'unanimité

20. Questions diverses

- Réponse au courrier de Madame FRESNE qui demande la reconduction de l'autorisation de stationnement de son mobil home sur son terrain. Le conseil municipal accepte de reconduire l'autorisation pour 1 an.

- Une randonnée pédestre sur le GR700 est organisée pour le 26 février 2017. Notre commune pourrait faire partie des villages étape. Une réunion d'information aura lieu le mardi 15 mars 2016 à 18h au foyer de St Chaptès. Monsieur Lucien AULERY se propose de participer à cette réunion.
- Cantine scolaire: Suite à la réunion du 09 février, un courrier a été adressé aux parents avant les vacances de février pour les informer des actes d'incivilité de certains enfants envers le personnel d'encadrement. Plusieurs actions vont être mises en place dès la rentrée scolaire. Monsieur le Maire, accompagné d'un représentant des parents d'élèves, fera le tour des classes pour sensibiliser les enfants au respect. De la musique classique sera diffusée pendant le temps des repas. Nous recevrons, mardi 8 mars 2016, des responsables d'Alès Agglomération pour voir ensemble si d'autres solutions peuvent être apportées.
- Une exposition photos est en projet pour la fin de l'année. Nous voudrions la faire coïncider avec le repas des aînés. Une première réunion de travail aura lieu ce vendredi 4 mars à 19h avec monsieur Allègre. Ce dernier se propose d'apporter sa contribution à l'organisation. Tous les conseillers sont invités à participer.
- Monsieur le Maire sera absent la semaine du 14 au 18 mars 2016 pour des raisons professionnelles. Monsieur Rémy COSTA, son premier Adjoint, assurera la suppléance du Maire, ce dernier lui ayant donné délégation de signature.

Séance levée à 00h30